

CE CERCLE DE SILENCE, ORGANISÉ DANS PLUS DE 180 VILLES EN FRANCE, EXPRIME :

- le refus des traitements inhumains et dégradants que subissent des hommes, des femmes et des enfants sur le territoire français du simple fait qu'ils n'arrivent pas à faire reconnaître leurs droits.

- le soutien aux exilés et à ceux qui les accompagnent dans leurs démarches.

- le devoir d'informer l'opinion publique et de donner des outils de réflexion pour que chacun puisse se faire une opinion.

NOUS CONDAMNONS FERMEMENT :

- les contrôles d'identité au faciès

- les expulsions détruisant les liens familiaux

- la rétention dans des lieux d'enfermement

- le non respect des engagements de la France signataire des Conventions internationales (Droits de l'Enfant – Convention de Genève)

À l'initiative de :

ACO ; ACAT ; Amnesty International Dijon ; ADE (Accueil Des Étangers) ; ATTAC ; CCFD-Terre Solidaire ; La Cimade – Dijon ; Cent pour un toit 21; Club Unesco ; Eglise Protestante Unie de Dijon - Beaune et Côte d'Or ; LVN Observer, Partager, Agir ; LDH ; Mouvement de la Paix ; MAN Côte d'Or ; MRAP 21 Dijon ; Pastorale des Migrants ; RESF21 ; Secours Catholique Bourgogne ; SOS Refoulement ; UJFP Union Juive Française pour la Paix.

Et des personnes à titre individuel.

novembre 2026 ***ne pas jeter sur la voie publique***

APPEL DU CERCLE DU SILENCE

POUR LA COP 31

La COP31 sur le climat se tiendra du 9 au 20 novembre 2026 à Antalya, en Türkiye. Sous le thème d'une « COP de la mise en œuvre », la présidence de la COP veut transformer les engagements déjà adoptés en actions et en résultats
concrets. Parallèlement, du 14 au 18 novembre, le Sommet des peuples rassemblera la société civile et les peuples autochtones du monde entier pour faire entendreleurs voix en faveur de la justice climatique.

Quels enjeux ?

Cette « COP de la mise en œuvre » n'a de sens que si elle est aussi une COP de la justice climatique. Passer des engagements à l'action exige que celle-ci soit financée, équitable et dirigée par les personnes et les communautés les plus touchées par la crise climatique.

Pourquoi nous engager pour la COP 31?

Notre vision s'ancre dans l'espoir d'un monde juste, inclusif et respectueux de l'environnement et des droits humains, où la solidarité internationale est indissociable des luttes contre les inégalités. Nous partageons l'analyse de l'Appel du Sommet des peuples pour le climat : la crise climatique est une crise du vivant, produite par un système fondé sur les énergies fossiles, l'extractivisme, la concentration du pouvoir économique et de fausses solutions climatiques. Cet ordre est soutenu par le patriarcat, le racisme, l'autoritarisme, l'impérialisme et le colonialisme. Comme les peuples et les communautés les moins responsables de la crise en subissent les conséquences les plus lourdes, nos luttes n'en forment qu'une : il n'y a pas de justice climatique sans paix, sans démocratie et sans droits humains.

Nous dénonçons les fausses solutions climatiques et l'écoblanchiment, et nous appelons les États à maintenir le réchauffement sous 1,5 °C par des politiques qui placent la justice sociale, raciale et économique au cœur de l'action. Nous les exhortons aussi à respecter la liberté d'expression et à mettre fin à la criminalisation des défenseur·es des terres et de l'environnement.

Premiers Signataires: :ADE Laudato-Si, Eglise Verte, CVX,

Source : Document de plaidoyer de l'AQOCI pour la COP31 https://aqoci.qc.ca/cop31-plaidoyer-de-laqoci/

AQOCI :Association québécoise des organismes de coopération internationale

Dijon le 3 novembre 2026